

CA nr 6

25 janvier 2024

Participants

MEMBRES	RÔLE	PRÉSENT
Stephane Roelly (suppléant Gautier Rousseau)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
David Grabowski (suppléante Alexandra Cournot)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Trésorier	Teams (17h15)
Jérôme Nerrant (suppléante Coralie Denisey)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
Stéphanie Daudet Kaspersen (suppléante Jennifer Poly)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Vice-présidente	X
Øystein Børsum (suppléante Karen-Sofie Stenzel)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne, Vice-présidente	X
Jon Inge Engesmo (suppléant TBD)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne	X
Margarida Caeiro (suppléante Rita Bildøy)	Membre à voix délibérative de nationalité tierce	X
Annabelle Lefébure-Henriksen (suppléante Merete Caubet)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Présidente	X
Franck Tabone	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, CCPL	X
Saba Dilawar	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Skolenes Landsforbund	X
Thibaut Terral	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Conseil d'établissement	X
Karine Richard Brun	Membre à voix consultative, Représentante de l'administration, Provisure	X
Muriel Serra	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur du primaire	X
Knut Sørli	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur Exécutif	X
Lars Aunaas	Membre à voix consultative	X
Sophie Delporte	Membre à voix consultative, Représentante de l'ambassade de France, Conseillère de coopération et d'action culturelle	

Compte-rendu

FORMALITES 1.1. Validation de l'ordre du jour du conseil d'administration 1.2. Validation du CR du CA extraordinaire du 10.01.2024	<ul style="list-style-type: none">• L'ordre du jour a été validé en séance.• Le compte-rendu de la dernière séance a été diffusé aux membres avant la séance. Le CR est approuvé en séance.
POINTS D'INFORMATION 2.1 Audit du « Statsforvalter »	<p>Mme la Provisure a fait un point sur l'audit annoncé. Deux demandes ont été faites: la première concerne une demande d'informations sur la maternelle afin de déterminer si un audit est nécessaire. La deuxième concerne un audit des écoles privées pour faire un point sur le « skolemiljø ». Les parents d'élèves ont été informés. La charge de traduction des documents est lourde, mais le mode de fonctionnement actuel ne suscite pas d'inquiétudes. Il faut toutefois répondre aux exigences du chapitre 9 A et clarifier les cycles de travail. L'enquête "Eleveundersøkelsen" montre un taux de harcèlement de 7,3%, indiquant des problèmes de mal-être à résoudre.</p>
POINTS DE DISCUSSION 2.1 Comparaison des différentes options et prochaines actions projet immobilier	<p>Le Direx a présenté les différentes options possibles. Les deux sites actuels de Sporveisgata et Sandaker sont les meilleures options disponibles. Mais il n'y a pas de projections d'augmentation du nombre d'étudiants, quel que soit le lieu. Sandaker n'est pas adapté à une expansion en raison de sa superficie limitée. Nous ne pouvons pas envisager de normes d'encadrement inférieures à celles déjà établies. Les normes actuelles sont de 19 m² pour la maternelle et 8 m² pour le collège.</p> <p>Le gouvernement norvégien n'augmentera plus le financement du LFO, et le gouvernement français n'augmente pas son financement (PRR). Nous avons reçu une réponse de l'AEFE via une note diplomatique, exprimant une position claire avec des conditions spécifiques concernant Sandaker, notamment sur l'effectif de la maternelle qui ne peut pas être réduit. Nous poursuivons un dialogue étroit avec l'ambassade et l'AEFE. Nous n'avons pas à ce jour assez d'éléments pour prendre une décision.</p>

Compte-rendu

POINTS DE DISCUSSION 2.3 Prochaines étapes de communication	Aucune décision sur le projet immobilier n'a été prise. Ainsi le sujet de communication n'a pas été abordé.
POINTS DE DISCUSSION 2.4 Commissions à venir: modalités, frais d'inscriptions et frais d'écolages	Deux parents élus ainsi qu'un représentant des enseignants vont se pencher sur la question de frais d'écolage.
POINTS DE DISCUSSION 2.5 Site internet du LFO	L'administration souhaite que le CA réfléchisse sur les langues qui doivent être utilisées par le LFO sur son site. L'administration va évaluer quelles pages qui doivent rester en norvégien et quelles pages peuvent être en français et en anglais.